



Ozouer-le Voulgis, le 14 février 2022

N/REF : 022/2022
V/REF :
OBJET : Consultation locale du 27 mars 2022
PJ :
Affaire suivie par : NG

Madame, Monsieur,

J'ai annoncé dans le dernier bulletin municipal l'organisation d'une consultation locale. Elle se déroulera le 27 mars prochain, dans la salle polyvalente.

Lors de ce vote, vous serez appelés à répondre par oui ou par non à la question suivante : « *Etes-vous favorable à la réalisation du programme d'investissement porté par la municipalité qui impose la création d'un lotissement sur les terrains de la Sablière et une augmentation comprise entre 15 et 20% de la fiscalité locale sur le budget 2022 ?* ».

A la première lecture, je peux imaginer que le « non » l'emporte à une très grande majorité. Il est donc nécessaire de porter à votre connaissance le raisonnement qui m'a poussé à proposer l'organisation de ce scrutin au conseil municipal.

Il y a dans un premier temps les trois constats détaillés ci-dessous. Le premier est confirmé par l'étude financière confiée au cabinet Knopfer et par la Direction Générale des Finances publique, les deux autres vous les connaissez, nous les partageons.

Nos finances sont fragiles et ne permettent pas à la commune de réaliser des investissements lourds dans les prochaines années.

Depuis 2014, nous avons déjà réalisé des économies : diminué les effectifs de la commune, renégocié des contrats (gaz, fioul, télécoms, etc...), des prêts en cours et nous sommes passés au LED pour l'éclairage public, ...

Mais cela n'est pas suffisant pour compenser la baisse des dotations de l'Etat et les très nombreuses augmentations qui pèsent sur le budget des collectivités.

Nous avons également modifié la fiscalité liée à l'urbanisme en augmentant la taxe d'aménagement en 2018 et en créant la même année des zones de taxe d'aménagement majorée. Cela n'apporte pas encore de ressources suffisantes à la commune.

Notre patrimoine est vieillissant, notre cadre de vie se dégrade ou demande à être réhabilité pour répondre aux exigences de sécurité, aux normes, améliorer ses performances énergétiques ou simplement le conserver en état.

Nous pouvons évoquer ici l'état de certaines rues et des équipements tels que le Club des Jeunes ou la salle polyvalente. Mais nous avons aussi besoin d'améliorer l'isolation de l'école élémentaire JV Daubié, la toiture des salles associatives rue Saint Victor ou encore de terminer la réhabilitation de l'église.

Nous avons besoin de nouveaux équipements.

La création d'une aire de jeux, d'un city stade sont des équipements attendus par les parents et leurs enfants.



Nous devons également doter la commune d'un ou de plusieurs équipements pour répondre aux besoins associatifs ou municipaux. Nous travaillons avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du département de Seine-et-Marne pour déterminer la meilleure solution entre la réhabilitation, l'extension voire la construction de nouveaux locaux.

Notre programme d'investissement s'élève à plus de 4 M€. Selon la même étude financière, il ne sera possible de le mettre en œuvre qu'à la seule condition d'améliorer les finances communales par l'augmentation des impôts locaux et de générer une ressource estimée à 1,6M€ par la cession d'actifs ; les terrains de la Sablière.

Je sais qu'une augmentation de la fiscalité n'est jamais agréable, qu'elle viendra s'ajouter à d'autres quotidiennement évoquées dans les médias. J'ai bien compris également qu'une partie des habitants du village était attachée à conserver le terrain de la Sablière tel qu'il est aujourd'hui. Je pense que la concertation est la bonne solution et utiliser cet outil de démocratie directe qu'est la consultation locale pour recueillir votre avis me semble la meilleure chose à faire pour vérifier l'adhésion d'une majorité des habitants dans le cadre d'un véritable scrutin.

Je vous invite donc à participer en nombre au scrutin organisé le 27 mars 2022 de 8h00 à 18h00. Le vote se déroulera à la salle polyvalente. Vous devrez être muni d'une pièce d'identité et être inscrit sur les listes électorales pour participer.

Des documents d'information seront prochainement mis à votre disposition, en mairie, sur le site ou directement dans vos boîtes aux lettres.

Pour échanger avec vous et vous informer du mieux possible, je vous invite à participer à l'une des deux réunions d'information : le vendredi 18 mars à 19h00 ou le samedi 19 mars à 10h30, à la salle polyvalente.

Je compte sur votre large participation.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués.